



Direction affaires générales et juridiques
Service Affaires juridiques et assemblées

PUBLICATION DES ACTES ADMINISTRATIFS ANNÉE 2024

DU 16/01/2024 AU 31/01/2024

DIRECTION SPORTS – VIE ASSOCIATIVE

DATE	N°	Objet
23/01/2024	100	Fermeture au public de la piscine Victor Jara le 24 février 2024

Arrêté n° 100

PISCINE MUNICIPALE VICTOR JARA fermeture au public

Le maire de la Ville de Rezé,

Vu le Code des Collectivités Territoriales,

Vu l'Arrêté du 6 Juillet 1973 modifié le 21 Juillet 1977, fixant les conditions d'utilisation de la Piscine Municipale,

Considérant que la piscine municipale Victor Jara sera fermée au public le 24 février 2024,

Arrête :

Article 1.

La piscine municipale sera exceptionnellement fermée, en raison d'une manifestation de natation « 6h de natation » le samedi 24 février 2024, de 14h30 heures à 17h30 heures.

Article 2.

En application de l'article premier ci-dessus, la piscine municipale Victor Jara sera fermée au public. Seuls les organisateurs, ainsi que les participants, seront admis à pénétrer dans l'établissement.

Article 3.

M. le directeur général des services de la Ville,

M. le responsable des Sports de Rezé,

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Pour le maire,
l'adjoint délégué,
Didier Quéraud

